BULLETIN D'INSCRIPTION | COLLOQUE AVOCATS DU BARREAU DE CAEN

(PARTENARIAT SPECIFIQUE)

Formation demandée : Réformer le droit des majeurs protégés : Pourquoi ? Comment ? Jusqu'à quel point ?

Date et durée de la formation : vendredi 4 avril 2025 de 9h à 17h **soit 7 heures de formation**

Lieu : Amphithéâtre Fresnel (1er étage, Bât. N)

PARTICIPANT	Date :
*Joindre une liste avec **ces mêmes informations par participant***	Signature du participant :
- Nom d'usage : Nom patronymique :	
- Prénom : Fonction :	

- **Inscription au titre du partenariat avec le Barreau de Caen**

☐ Besoin d'une attestation de présence

☐ 60 € TTC : Jeunes avocats inscrits au Barreau de Caen depuis moins de 2 ans (sur justificatif)

☐ 70 € TTC : Avocats recrutés par l'Université, toutes composantes confondues, en qualité de chargé d'enseignement vacataire dispensant sur l'année en cours ou l'année précédente un minimum de 15 heures présentielles d'enseignement

☐ 100 € TTC : Autres avocats

La situation sera appréciée par l'Université, faculté de droit, AES et AP avant la date de chacun des colloques.

1. Pour le règlement :
   - Par virement bancaire : Bulletin à renvoyer signé à l'Ordre des avocats du Barreau de Caen (sur l'adresse courriel : co@caen-avocats.net). Virement à effectuer sur le RIB de l'Ordre des avocats avec la mention suivante (obligatoire) « UNICAEN+Date du colloque (en chiffres) + Nom de l'avocat »
   - Par chèque : Bulletin à renvoyer signé et accompagné d'un chèque libellé à l'Ordre des avocats du Barreau de Caen à l'adresse : Ordre des Avocats, 3 avenue de l'Hippodrome, ZAC Gardin, Espace Conquérant, 14000 Caen

2. Copie du bulletin et justificatif de votre situation à renvoyer à l'adresse droit.recherche@unciaen.fr **avant le vendredi précédent le colloque**.